



« JE SUIS AGACÉE ET LE MOT EST FAIBLE »

Pour un dialogue social de qualité et selon les règles RH définies par la Poste, **les directions doivent envoyer les documents relatifs à une réunion plénière au moins une semaine à l'avance.**

Les organisations syndicales peuvent ainsi les étudier et échanger avec le personnel afin de faire remonter les demandes des agents lors de cette réunion.

Pour une fois, la directrice de la Pic de Nantes a envoyé les documents quelques jours avant et les organisations syndicales ont ainsi pu étudier et échanger avec le personnel sur les nouveaux régimes de travail proposés par la direction.

En gros, chacun est resté dans les règles définies par la poste elle-même.

Mais pas pour la directrice de la PIC.

**Les organisations syndicales ont fait un crime de lèse majesté....
Elles ont osé communiquer avec le personnel avant la direction de la PIC.**



La directrice a donc envoyé à toutes les organisations syndicales un mail où elle exprime selon ses propres mots son agacement : « ...Je dois vous faire part ce soir, de mon agacement (et le mot est faible) concernant ce qui se passe depuis 2 jours en hall de production. Des supports circulent auprès des collaborateurs dans un irrespect complet des règles ci-dessus. ...»

En clair, elle remet en question les règles édictées par la Poste Maison Mère. Elle remet en cause l'accord sur les méthodes et principes sur le dialogue social à la Poste. **Elle ne souhaite pas respecter les règles existantes mais mettre en application les siennes.** Il faut vite alerter le président de la Poste que la directrice de la PIC de Nantes remet en cause les règles RH existantes sur les échanges des organisations syndicales avec le personnel et veut juste une communication unilatérale direction/personnel. **La direction veut surtout présenter en priorité au personnel sa refonte des horaires actuels pour la vendre comme formidable alors qu'elle est particulièrement toxique pour l'équilibre vie privée/ vie professionnelle.**

Par contre,

- **A aucun moment elle ne nous a dit être agacée par la fermeture du CTED .**
- **A aucun moment être agacée par la suppression de la brigade mixte, cedex 9 , 13/21 etc...et autres changements d horaires.**
- **A aucun moment être agacée de faire travailler des agents 3 ou 4 dimanche soir ou des samedis supplémentaire au mépris de la vie familiale.**
- **A aucun moment être agacée par la suppression des repos de cycles et l'allongement des horaires.**
- **A aucun moment être agacée d'augmenter les frais de déplacements pour les agents en cette période inflationniste où les salaires stagnent.**
- **A aucun moment être agacée par la destruction de l'équilibre familial en supprimant des horaires de manières brutales.**
- **A aucun moment être agacée par le fait que les agents soient 1 ou 2 sur MTI au lieu de 3, 1 opérateur TOP pour 2 TOP ouvertes, qu'il n y ait pas de roulement entre le méca/non méca, qu'il y ait toujours autant de TMS...ETC.**



La directrice choisit ses agacements qui ne correspondent pas aux agacements (et le mot est faible) du personnel.

Lors des précédentes instances avec la direction, la CGT a demandé systématiquement le maintien du même nombre de vacances et pas de samedis et dimanches supplémentaires. Une négociation de 15 minutes sur les horaires pouvait être discutée.

La direction n' a jamais tenu compte des nos propositions en accord avec le personnel.

Lors de la plénière du 16 janvier 2023, la CGT a fait part à la direction de tous les agacements du personnel, puis a lu une déclaration préalable. La CGT a ensuite quitté la réunion. Le syndicat SUD a également lu une déclaration préalable et quitté la réunion .

La CGT ne sera pas complice d'une telle destruction de nos régimes de travail. Les organisations FO et CFTD ont préféré rester et négocier sur un projet inacceptable pour le personnel.

Cette refonte des régimes de travail est uniquement basée sur un accroissement de la productivité et ne tient aucun compte de l'être humain. Une fois de plus, le management de la Poste prouve sa brutalité envers le personnel.



La CGT n'est pas là pour accompagner les désirs de la direction mais pour faire entendre les demandes du personnel.. .

A bon entendeur, saluttrès agacé